

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ENFANCE JEUNESSE 2026

Ce dossier concerne les demandes de **subvention de fonctionnement** de l'association. Vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin pour établir votre demande.

La demande de subvention de projet n'y est pas incluse.

Si vous souhaitez effectuer une demande de projet, le dossier est disponible en ligne sur le site de la mairie ou en version papier au service enfance jeunesse éducation.

Mode d'attribution des subventions :

Le traitement du dossier de subvention de fonctionnement est le suivant :

- Enregistrement du dossier au courrier pour valider sa date d'arrivée.
- Vérification du dossier par le service : contenu, pièces justificatives, signature...
- Etude de la demande de subvention en commission Petite enfance, enfance et jeunesse par les élus de la majorité et de la minorité.
- Présentation de la demande de subvention en Conseil Municipal pour décision.

LE DOSSIER NE SERA PAS ÉTUDIÉ EN COMMISSION SI INCOMPLET OU DÉPOSÉ HORS DÉLAI

Les attributions des subventions sont délibérées lors du premier Conseil Municipal de l'année.

A sa suite, un courrier de notification vous sera transmis comportant le montant et la date de versement.

Toute demande de subvention de fonctionnement ne pourra pas excéder plus de 25% du budget global de fonctionnement de l'association.

Le montant minimum d'attribution de subvention de fonctionnement est fixé à 50 €.

Une convention sera établie entre la commune et l'association à partir d'une attribution de subvention supérieure à 1000 €.

Les critères d'attribution de subventions de fonctionnement sont répartis en 4 catégories :

- Catégorie 1 : Adhérents
- Catégorie 2 : Enfants participant aux ateliers
- Catégorie 3 : Participation aux réunions du Projet Éducatif de Territoire
- Catégorie 4 : Ateliers proposés avec intervenant extérieur

La commission d'attribution examine les demandes en tenant compte exclusivement des critères précédemment cités.

CONNAITRE VOTRE ASSOCIATION

✓ Identification de votre association :

Nom :
Adresse du siège social :
Code postal :
Commune :
Téléphone :
Adresse mail :

✓ Identification des responsables de votre association :

Composition du bureau actuel :

◆ PRÉSIDENT(E) :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Adresse mail :

◆ TRÉSORIER(E) :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Adresse mail :

◆ Identification de la personne chargée du dossier :

S'il s'agit d'une autre personne, veuillez remplir ci-dessous :

Nom :
Prénom :
Fonction :
Adresse :
Téléphone :
Adresse mail :

◆ Vos activités en détail :

➤ Activité 1 :

- Lieu(x) de pratique :
- Public(s) concerné(s) :
- Fréquence :
- Tarif(s) :

➤ Activité 2 :

- Lieu(x) de pratique :
- Public(s) concerné(s) :
- Fréquence :
- Tarif(s) :

CATÉGORIE 1 / ADHÉRENTS

ADHÉRENTS	Nombre
Pellerinains majeurs	
Hors commune majeurs	
Enfants concernés	

La valorisation comptable des bénévoles sera à indiquer dans le budget prévisionnel 2025 (en fin de dossier).
 Plus de renseignements sur le site : La valorisation comptable du bénévolat | Associations.gouv.fr

CATÉGORIE 2 / ENFANTS PARTICIPANT AUX ATELIERS

- ◆ Combien d'enfants participent aux ateliers que vous-proposez ?

.....

.....

.....

.....

.....

- ◆ Comptez-vous dans votre association des enfants porteurs de handicap ?

- ☐ OUI
☐ NON

Si oui, combien ?

-
- ◆ Mettez-vous en place des activités, des dispositifs ou des moyens qui facilitent l'accès à votre association aux personnes porteuses de handicap ?

- ☐ OUI
☐ NON

Si oui, décrivez ci-dessous ce que vous mettez en œuvre :

.....

.....

.....

.....

.....

CATÉGORIE 3 / PARTICIPATION AUX REUNIONS PEDT

- ◆ Participez-vous à des commissions organisées par la Municipalité dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire

☐ OUI

☐ NON

Si oui, combien et lesquelles ?

.....

.....

.....

.....

.....

CATÉGORIE 4 / ATELIERS PROPOSÉS AVEC INTERVENANT EXTÉRIEUR

- ◆ Proposez-vous des activités avec des intervenants extérieurs ?

☐ OUI

☐ NON

Si oui, combien et lesquelles ?

.....

.....

.....

.....

.....

- ◆ Selon vous, proposez-vous des activités novatrices ?

☐ OUI

☐ NON

Si oui, merci de détailler :

.....

.....

.....

.....

.....

- ◆ Prévoyez-vous, pour la prochaine rentrée associative, de proposer de nouvelles activités ?

☐ OUI

☐ NON

Si oui, merci de détailler :

.....

.....

.....

.....

.....

CATÉGORIE 5 / AUTRES

- ♦ Votre association bénéficie-t-elle de subventions autres que celle de la collectivité du Pellerin ?

- ☐ OUI
☐ NON

Si oui, merci d'en indiquer la provenance et le montant :

.....
.....
.....
.....
.....

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A TRANSMETTRE :

- ☐ **Compte rendu financier 2025**
☐ **Budget prévisionnel 2026 (tableau en fin de dossier)**
☐ **PV dernière assemblée générale**
☐ **Un RIB**

Attestation sur l'honneur :

Cette fiche doit être obligatoirement remplie pour la demande et ce quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné (e),

Représentant (e) légal (e) de l'association,

- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que les cotisations et paiement y afférant ;
- Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;

Demande une subvention de fonctionnement de :

..... €

♦ **Merci d'expliciter le montant demandé :**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait, le à

Signature :

Merci de renvoyer votre dossier par mail, ou en version papier à l'accueil du service à :

Aurélien BÉAL,

Service Enfance Jeunesse Éducation

Accueil du service : 02 40 97 36 24

resp.eje@ville-lepellerin.fr

Mairie du Pellerin – Place du Docteur Sourdille - 44640 Le Pellerin

Le droit d'accès aux informations prévu par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès de l'Etablissement où vous avez déposé votre dossier.
Les données collectées seront communiquées aux responsables des services concernés

BUDGET PREVISIONNEL 2026

Etat Bancaire au 30 novembre 2024	Crédits
Compte(s) courant(s) Caisse	
Livret(s) ou autre(s)	

CHARGES	Montant ¹	PRODUITS	Montant
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74- Subventions d'exploitation²	
Autres fournitures		Etat : précisez-le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance		-	
Documentation		Département(s) :	
62 - Autres services extérieurs		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI ³	
Publicité, publication		-	
Déplacements, missions		Commune(s) :	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		-	
64- Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunération des personnels,		L'agence de services et de paiement (ex CNASEA, emploi aidés)	
Charges sociales,		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Autres privées	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
Charges Indirectes			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES⁴			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole **		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

** Pour la valorisation comptable des bénévoles : les renseignements et tableaux de calcul sont en ligne sur le site : La valorisation comptable du bénévolat | Associations.gouv.fr